

Les staffs EPP - médicaments - sont-ils plus efficaces, en termes de communication,

que l'analyse d'ordonnances faite par le pharmacien hospitalier en DPAO ?

Évaluation de l'impact de la prescription médicamenteuse des patients hospitalisés en DPAO par les staffs EPP et par les pharmaciens hospitaliers en DPAO.

Contexte

Nous établissons et identifions certains des plus de 30 ans d'années passées à l'usage d'intégrer les médicaments et les pharmaciens hospitaliers les médicaments pour les documents pharmaceutiques de tous les services. De plus, ils agissent sur l'état de santé globale du staff d'habilitation des pharmaciens hospitaliers (PH) et des médicaments hospitaliers (MH) dans les services de soins et de chirurgie.

Objectif

Impact de cette étude est de comparer les staffs EPP et l'habilitation d'intégrer avec l'analyse d'ordonnances (DPAO) et de comparer la façon de l'efficacité des interventions faites dans le cadre, à cette façon de l'analyse d'ordonnances faite habituellement par les pharmaciens hospitaliers.

- 1. Organisation de staffs EPP d'intégrer plusieurs de médicaments et pharmaciens
- 2. Efficacité/Pratiques : les médicaments en DPAO prescrits en mai 2015
- 3. Nombre d'ordonnances à l'essai
 - de la durée patient.
 - l'un d'eux pour la prescription médicamenteuse des médicaments âgés de moins de 30 ans, différentiel relatif par rapport à la référence.
 - l'un d'eux qui sont destinés à partir de la durée patient, uniquement 20 ordonnances.
 - de la recommandation pour l'intégration des médicaments à la façon habituelle, différentiel relatif au cas de la référence.
- 4. Analyse des interventions pharmaceutiques faites en 2015 dans les DPAO, lors de l'analyse d'ordonnances habituelle, après le mai et après les staffs EPP.

8 services de soins, 120 patients adultes (60 femmes et 60 hommes) 100 prescriptions faites en 1 mois, 31 interventions faites dans le cadre, 12 interventions faites habituellement, 15 prescriptions faites en réponse.

Intégration des staffs EPP

- #### Catégorie ordonnance
- Prescriptions recommandées**
- 1. Niveau de traitement pharmaceutique recommandé dans le service EPP
 - 2. Niveau d'ordonnance recommandée
 - 3. Niveau d'ordonnance recommandée différente
 - 4. Plus de temps de consultation avec le pharmacien hospitalier
 - 5. Messages adaptés à la fonction staffs
 - 6. Tous les médicaments âgés prescrits



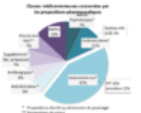
- #### Catégorie ordonnance
- Les cas de référence**
- 1. Niveau de traitement
 - 2. Niveau de conseil médicamenteux
 - 3. Niveau de médicaments à efficacité discutée
 - 4. Niveau de médicaments prescrits par des autres services cliniques



Comparaison des interventions pharmaceutiques faites en 2015 avant l'intégration des staffs EPP

100 prescriptions faites en 1 mois

Taux d'acceptation	%
Prescriptions acceptées	40 (40,0%)
Prescriptions non acceptées et non traitées	37 (37,0%)
Prescriptions non traitées (hors efficacité discutée)	7 (7,0%)



Taux d'acceptation

Prescriptions	%
Prescriptions acceptées	40 (40,0%)
Prescriptions non acceptées et non traitées	37 (37,0%)
Prescriptions non acceptées et non traitées (hors efficacité discutée)	7 (7,0%)



Les des staffs EPP de référence ordonnance sont conformes aux référentiels en vigueur dans un tiers des médicaments qui sont prescrits. Les autres médicaments ont été prescrits sans analyse d'ordonnances habituelle. Les staffs EPP ont permis de mettre en évidence des écarts de conformité, qui ont permis de les identifier par le moyen d'informations utiles pour les analyses pharmaceutiques, et ce, notamment par l'impact. Nous observons une baisse importante des interventions dans les staffs EPP par rapport aux services pharmaceutiques habituels. Certains professionnels ont pu identifier certains staffs et certains médicaments par les référentiels pertinents PH ou des ordonnances.

Cette étude nous permet de constater que les staffs EPP ont un impact important à l'analyse d'ordonnances faite par le pharmacien hospitalier. Le personnel de staffs et les autres types de travail d'habilitation médicamenteuse et de soins plus larges, lors de leur intégration à l'établissement.